

Mise en place de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT)

Ministère des Ressources Naturelles

Résumé du projet

Dans la foulée du rapport de la Commission Coulombe, le gouvernement prenait l'orientation de régionaliser davantage la gestion des ressources naturelles et de faire plus de place aux aspirations et revendications des régions. À cet effet, il demandait aux régions de lui soumettre un modèle de Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) et invitait les communautés des Premières Nations à participer à cette démarche. Cette démarche avait pour buts de

- Établir et mettre en œuvre la vision du milieu régional pour son développement qui s'appuie sur la mise en valeur et la conservation des ressources naturelles et du territoire;
- Harmoniser les usages des ressources du territoire dans une perspective de développement durable par la création de la richesse, l'acceptabilité sociale et le maintien de la biodiversité et la protection de l'environnement.

Le premier objectif de la CRRNT était donc de rédiger un Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (PRDIRT). Le PRDIRT dresse le portrait de la région et fait les constats pour chaque domaine d'affaires qui sont l'énergie, la faune, la forêt, les mines, le territoire, l'eau et l'agriculture. Il identifie les problématiques et les enjeux régionaux tout en définissant les orientations, les objectifs et les priorités d'actions de développement pour l'ensemble de la région.

Document(s):

- Site Internet de la CRRNT (<http://www.creslsj.ca/contenu/8-crnt.php>)

Détails du projet

Année ou période: 2008

Coût du projet: 3 500 000\$

Partenaires financiers:

Ministère des Ressources Naturelles via le Programme de l'approche intégrée et régionalisée et le Programme de développement régional et forestier

Classification dans le PRDIRT

Enjeux principaux	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none"> • 1.3 Condition III : La collaboration et l'engagement des partenaires 	1. Conditions de réussite

Enjeux secondaires	Dimension(s)
• 2.1 La décentralisation des pouvoirs et des responsabilités gouvernementales vers les instances locales et régionales, en matière de gestion des ressources naturelles et du territoire	2. Dimension institutionnelle
• 4.1 L'occupation dynamique du territoire	4. Dimension sociale